

Camp de jour de la Municipalité de L'Ange-Gardien

Été 2018

Ordre du jour : Le mardi 12 juin 2018, 19h

1. Présentation de l'équipe 2018
2. Thématique de l'été
3. Calendrier de l'été
 - 3.1. Journées thématiques;
 - 3.2. Activités;
 - 3.3. Sorties-vélo;
 - 3.4. Spectacle de fin d'été;
4. Journal hebdomadaire
5. Système de gestion;
 - 5.1. Règles et fonctionnement;
 - 5.2. Intimidation et violence;
6. Mon enfant doit toujours avoir...;
7. Santé et sécurité;
 - 7.1. Allergies, problèmes de santé et maladies;
 - 7.2. Objets perdus;
 - 7.3. Objets interdits
 - 7.4. Coups de chaleur et coups de soleil
 - 7.5. Périodes de baignade;
 - 7.6. Traverse;
 - 7.7. Absence;
 - 7.8. Départ.
8. Service de garde;
9. Disponibilités et coordonnées;
10. Varia.

1. Présentation de l'équipe 2018

Cette année, le Camp de jour de la Municipalité de L'Ange-Gardien compte, dans son équipe :

Coordonnateur : Fantaisie

Animatrice responsable : Picotine

Pré- Mat. – Mixtes (4-5 ans) :

1^{ère} 2^e année – Filles (6-7 ans) :

1^{ère} 2^e année – Gars (6-7 ans) :

3^e - 4^e années – Filles (8-9 ans) :

3^e - 4^e années – Gars (8-9 ans) :

5^e années – Mixtes (10 ans) :

Sauveteurs :

2. Thématique de l'été

Chaque semaine, on présente les aventures pour retrouver une étoile dans des histoires différentes à chaque fois. De cette façon, à la fin de l'été on aura retrouvé toutes les étoiles.

Si un jeune s'inscrit seulement une semaine, il aura l'impression de vivre une aventure complète. Alors que celui qui s'inscrit pour tout l'été verra une continuité entre chaque aventure.

Un vilain extra-terrestre, Enzo, habitant sur la planète Zinc, assisté de son assistant Igor, invente une machine à dominer l'univers. Seulement, un obstacle s'oppose à la réalisation de son rêve : Il ne connaît pas de source d'énergie assez puissante pour alimenter sa machine. Alors il lui vient une idée, s'il détruit les étoiles de la constellation d'Orion, elles lui fourniraient l'énergie nécessaire pour faire fonctionner son engin à dominer le monde. Mais quand il met en marche sa machine, une erreur de calcul fait en sorte qu'elle n'a pas l'effet escompté. En effet, les étoiles se décrochent du ciel et tombent, par pur hasard, partout à travers la ville de L'Ange-Gardien. Il doit donc partir à leur recherche pour les attraper et ainsi réaliser son rêve de domination mondiale.

Saperlipopette, une petite fille, s'ennuie toute seule chez elle quand tout à coup elle entend un drôle de bruit derrière chez elle. Elle sort dehors et voit une espèce de navette dans sa cour. Une extra-terrestre du nom de Scarlett et son meilleur ami, Manolo en sort. Ils lui apprennent que sept étoiles sont tombées dans L'Ange-Gardien et lui demande de partir à leur recherche, car seul le cœur d'un enfant pourra les raccrocher dans le ciel. Mais elle doit faire vite, car Enzo et Igor sont à leur trousse.

3. Calendrier de l'été

(À se référer au calendrier situé à la fin du document)

3.1 Journées thématiques;

Plusieurs journées thématiques sont prévues au courant de l'été. Les journées thématiques se tiendront hebdomadairement. Elles peuvent prendre différentes formes.

Parfois, l'enfant devra arriver déguisé d'une façon particulière ou avoir avec lui un objet spécifique. Chaque semaine, vous en serez avisé dans le Journal hebdomadaire que nous remettrons à l'enfant le vendredi.

Ces journées thématiques incluent des grands jeux conçus pour la thématique de la journée.

3.2 Activités;

À travers l'été, vos enfants seront proposés diverses activités originales et amusantes!

Certaines activités peuvent se dérouler à l'extérieur du Camp. Ces activités sont identifiées dans le calendrier de l'été. Veuillez prendre note que si votre enfant ne vient pas aux activités hors la limite de la municipalité, il sera dans l'obligation de rester à la maison, car tous les animateurs se déplacent pour ces activités.

3.3 Sorties-vélo;

Les sorties-vélo consistent en des journées où chaque groupe part faire une excursion à vélo. Les sorties-vélo sont adaptées aux besoins et aux capacités de chaque groupe. En cas de pluie, les sorties-vélo sont annulées. Ces sorties permettent aux enfants de se dépasser et de relever des défis avec leurs amis. Les enfants qui ne font pas encore de vélo peuvent rester au Centre des loisirs, sous la supervision de l'animatrice responsable. La majeure partie du temps, tous les animateurs seront partis avec leurs groupes respectifs.

Le port du casque est obligatoire pour tous. Il est de mise d'ajouter une bouteille d'eau supplémentaire pour cette occasion. Un sac à dos et un lunch adaptés aux excursions sont également suggérés. Deux sorties-vélo sont au calendrier cet été et auront lieu les 27 juin et 7 août.

3.4 Spectacle de fin d'été;

Cette année, les animateurs ont solidairement décidé de faire revivre la tradition du «Pestacle» de fin d'été. Le Spectacle de fin d'été consiste en quelques numéros préparés tout au long de l'été par les enfants, sous la supervision de leurs animateurs. C'est une manière amusante pour les enfants et les animateurs de clore le Camp de jour, de même que l'histoire thématique mise en œuvre par ces derniers au courant de l'été.

Le « Pestacle » de fin d'été aura lieu au Centre Gérard-Miotto, le jeudi soir 9 août, à 19h. Les parents, de même que les amis et la famille, sont invités à venir y assister.

4. Journal hebdomadaire

Chaque vendredi, un Journal hebdomadaire comportant les renseignements importants pour les activités de la semaine. Les animateurs s'assureront que les enfants déposent leurs copies du Journal hebdomadaire dans leur boîte à lunch ou dans leur sac à dos.

Dans le cas où l'enfant revient à la maison le vendredi soir sans sa copie du Journal hebdomadaire, il vous sera toujours possible d'en retrouver une copie sur le Site web de la Municipalité de L'Ange-Gardien, au www.langegardien.qc.ca dans la section « Les loisirs ».

5. Système de gestion;

a. Règles et fonctionnement;

Voici les règles à respecter au Camp de jour. Elles s'appliquent tout autant aux animateurs qu'aux enfants.

- J'exécute les directives données par mon animateur, mon assistant-animateur ou tout autre membre du personnel du Camp de jour;
- Je respecte les autres dans mes propos. J'emploie un langage adéquat, sans paroles blessantes et sans menaces verbales;
- Je respecte les autres dans mes gestes;
- Je règle mes conflits sans violence, sans bataille et sans bousculade;
- Je demeure dans les limites du Terrain de jeux en tout temps. Je demande à un intervenant pour récupérer tout objet en dehors des limites du Camp de jour;
- Je respecte le matériel appartenant au Camp de jour;
- Je respecte les aires de jeux et je garde l'environnement propre.
- Une affiche simplifiée sera affichée à l'intérieur du Centre Gérard-Miotto.

Les animateurs et les enfants qui ne respecteront pas le *Code de conduite* se verront remettre des avertissements qui pourront éventuellement mener à une sanction.

b. Intimidation et violence;

Des conséquences sont appliquées immédiatement lorsqu'un enfant manifeste ce genre de comportement. Les parents des enfants impliqués sont immédiatement prévenus et une rencontre avec ces derniers et les enfants visés est organisée.

Les conséquences d'un acte de violence peuvent aller jusqu'à une suspension du camp de jour s'il met en danger la sécurité des autres enfants et/ou des animateurs.

Pour des comportements jugés moins graves, un système d'avertissement par les animateurs est mis en place.

6. Mon enfant doit toujours avoir;

- De la crème solaire (pour prévenir les coups de soleil)
- Des vêtements appropriés (en fonction de la température qu'il fait *et de celle qu'il pourrait faire*)
- Des vêtements de rechange (en cas de pluie, d'accidents, etc.)
- Lors des journées pluvieuses : Un manteau avec capuchon et/ou parapluie (!)
- Des chaussures appropriées (le port d'espadrilles est fortement suggéré; les sandales sont à éviter, *sauf pour se rendre à la piscine*)
- Un chapeau (pour prévenir les coups de chaleur)
- Un maillot de bain;*** il est fortement suggéré aux parents de mettre, à leur enfant, son maillot de bain le matin, avant d'arriver au Camp de jour.
- Une serviette de plage
- Un sac en plastique pour remiser le maillot mouillé dans le sac à dos
- Un casque de bain ou des élastiques (pour la piscine, si ses cheveux sont longs)
- Un gilet de sauvetage/un ballon/des flotteurs (s'il en a besoin)
- Un casque de vélo (lorsqu'une sortie-vélo est prévue pour la journée)
- Un cadenas à vélo (un vol n'est jamais survenu pendant une sortie-vélo, mais un cadenas peut toujours être utile)
- Un dîner froid ou un thermos; *** aucune installation n'est disponible pour faire chauffer les dîners, ni aucune pour les entreposer au frais; pensez à mettre un *ice pack* dans la boîte à lunch de votre enfant; * Les contenants en verre sont interdits; * les aliments susceptibles de contenir des traces d'arachides sont interdits et seront confisquées pour la journée
- Deux collations nourrissantes (une pour l'AM, une pour le PM);
- Une bouteille d'eau (pour prévenir les coups de chaleur)

7. Santé et sécurité;

a. Allergies, problèmes de santé et maladies;

Pour prévenir les allergies, toute nourriture contenant des traces d'arachides est **INTERDITE**. Si une telle nourriture est trouvée, elle sera immédiatement confisquée pour la journée et ne pourra être consommée pendant la journée.

Les animateurs s'assurent que les enfants mangent leurs collations et leur dîner respectif et qu'ils n'échangent pas de nourriture entre eux. Toutefois, aucune méthode n'est sans faille; c'est pourquoi il est important d'avoir une discussion avec votre enfant à ce sujet, pour prévenir les crises d'allergie.

Relativement aux EpiPens et autres médicaments, ceux-ci sont remis au coordonnateur, qui les garde dans son bureau à la portée des animateurs. Pendant les sorties, les animateurs responsables de l'enfant se chargent de les apporter et de les conserver avec eux. Quant à l'administration, à moins d'avis contraire signé par le parent, l'enfant doit être capable de se l'administrer lui-même.

Il est primordial d'aviser le coordonnateur de tout problème de santé de votre enfant.

Un enfant qui fait de la fièvre ou qui a une maladie contagieuse doit rester à la maison afin d'éviter toute contamination.

b. Objets perdus

Il est fortement conseillé d'identifier **TOUS** les objets appartenant à votre enfant. Le Camp de jour n'est pas responsable des vols ou des pertes de ces objets. Il est donc interdit d'apporter d'objets de valeur au Camp de jour.

Si votre enfant perd un objet non identifié et que cet objet est retrouvé par notre équipe, il sera immédiatement placé dans les bacs d'objets perdus.

Chaque semaine, pendant le rassemblement, les animateurs essaieront de retrouver les propriétaires de ces objets. À la fin de la journée, les objets perdus sont installés près de la table de billard, dans le Centre Gérard-Miotto, afin que parents et enfants puissent essayer de retrouver un objet perdu.

c. Objets interdits

Pour prévenir les vols, les bris, les pertes et les accidents, les objets suivants sont interdits au Camp de jour :

- Des jouets de la maison et des objets technologiques (lecteur mp3, iPod, téléphone cellulaire, etc.)
- Des objets et des bijoux précieux ou qui ont une grande valeur sentimentale pour l'enfant;
- De l'argent;
- Des objets dangereux (briquet, canif, etc.).

d. Coups de chaleur et coups de soleil

Pour prévenir les coups de chaleur, nous vous suggérons de toujours remettre à votre enfant une bouteille d'eau réutilisable et de l'habituer à porter un chapeau. Les animateurs prévoient des moments pendant les périodes de jeux pour que les enfants puissent s'hydrater.

Il est aussi très important qu'il y ait de la crème solaire dans le sac à dos de votre enfant. Les animateurs s'assurent que les enfants soient toujours bien protégés du soleil en prévoyant, à leurs horaires, plusieurs fois par jour, des périodes « Crème solaire ». Il vous est également conseillé d'appliquer de la crème solaire à votre enfant le matin, avant son arrivée au Terrain de jeux.

e. Périodes de baignade

En cas de pluie ou de temps plus frais, les périodes de baignade seront annulées.

Les enfants aux cheveux longs doivent se les attacher ou porter un casque de bain.

Si votre enfant doit porter un gilet de sauvetage, un ballon ou des flotteurs, pour une section de la piscine ou pour toute la piscine, ses animateurs s'assureront qu'il n'aille jamais dans la piscine ou dans la section de la piscine en question sans son moyen de flottaison.

Si, au courant, de l'été, vous changez d'avis relativement à la nécessité de votre enfant de porter un tel moyen de flottaison, un message signé de votre part devra être remis au coordonnateur. Sans message signé, l'enfant continuera de porter sa veste.

Si votre enfant ne peut nager que dans une section de la piscine, ses animateurs s'assureront qu'il n'aille jamais dans une autre section.

Si, au courant de l'été, vous changez d'avis relativement à la nécessité de délimiter la section dans laquelle votre enfant peut nager, un message signé de votre part devra être remis au coordonnateur. Sans message signé, l'enfant continuera de nager dans la section restreinte. Si vous souhaitez que votre enfant porte un moyen de flottaison dans cette nouvelle section, vous devez l'indiquer dans le message.

Tous les groupes se verront porter un bracelet de couleur correspondant à un code pour la piscine. Ils devront conserver ce bracelet toute la semaine et ils pourront en recevoir un nouveau le lundi suivant.

f. Traverse

Il y a trois points de Traverse auxquels les animateurs sont présents dès 8h30 et quitterons à 8h45 tapants chaque matin et reconduit les enfants à 16h chaque soir.

Un de ces points se trouve en haut de la côte derrière le Centre des loisirs, l'autre en bas du grand escalier, sur la rue Casgrain et le dernier se trouve au coin Dufournel/Tricentenaire.

g. Absence;

L'absence de votre enfant au Camp de jour doit être confirmée avec le coordonnateur soit sur le répondeur du Centre Gérard-Miotto au (418) 822-1244 ou par courriel au : tjangegardien@hotmail.com.

Si votre enfant n'est pas présent lors de la période de prise des présences et que nous n'avons pas été avisés, nous communiquerons immédiatement avec vous.

h. Départ

Si, pour une raison quelconque, vous permettez à votre enfant de quitter le Camp de jour durant la journée, une autorisation écrite de votre part est nécessaire et doit être remise au coordonnateur.

Une autorisation écrite est également demandée afin que votre enfant puisse quitter avec une autre personne que celles inscrites sur son formulaire d'inscription. (!) Elle doit être remise au coordonnateur.

En ajout, nous vous demandons de respecter, autant que faire ce peu, l'heure de la fin du camp soit 16h. Le camp se terminant à cette heure la transition des départs et du service de garde se fera de façon sécuritaire et calme.

Pour tout départ en journée vous devez en tout temps vous présenter au bureau de la coordonnatrice afin que celle-ci vous remette un coupon avisant l'animateur du groupe que l'enfant est bel et bien autorisé à quitter.

8. Service de garde

Le service de garde est ouvert le matin, de 7h à 9h, et le soir, de 16h à 17h30.

Les coûts, non remboursables, sont de :

Période : 4 \$;

Été complet : 225 \$.

Des frais de 5 \$ par 15 minutes de retard seront facturés aux parents. Les frais de service de garde ne sont pas remboursables.

Nous vous demandons de respecter les heures d'arrivée et de fin de fréquentation du Camp de jour; ce dernier débute à 9h et se termine à 16h. Pour l'encadrement et la sécurité de l'enfant, les parents, même ceux qui n'ont pas demandé le service de garde, laissant les enfants trop à l'avance seront dirigés vers le service de garde et ceux-ci se verront dans l'obligation d'assumer des frais de 4 \$ par période pour le service offert. Les mêmes conditions s'appliquent pour la fin de la journée.

En ce qui concerne le service de garde, toutes les questions ou tous les paiements se feront auprès de l'animatrice responsable. Son bureau est le même que celui du coordonnateur.

9. Disponibilités et coordonnées

Pendant le Camp de jour, vous pouvez venir rencontrer le coordonnateur du lundi au vendredi, entre 9h et 16h L'animatrice responsable, Picotine, sera aussi disponible à c'est heures.

Que ce soit pour contacter le coordonnateur ou signaler l'absence de votre enfant, un répondeur sera mis à votre disposition advenant le cas où elle serait occupée.

Karine Latulippe

Coordonnatrice

Camp de jour de L'Ange-Gardien

L'Oeuvre des loisirs de L'Ange-Gardien

1, rue des loisirs

L'Ange-Gardien Qc G0A 2K0

Téléphone : 418 822-1244

Télécopieur : 418 822-2526

campdejour@langegardien.qc.ca

www.langegardien.qc.ca

10. Varia.

Semaine 1

En cette première semaine, Saperlipopette, Manolo et Scarlett feront appel aux jeunes de L'Ange-Gardien pour construire une machine qui sort de l'ordinaire. Ils partiront à la recherche de la première étoile grâce à cette machine et rencontreront pour la première fois le vilain personnage Enzo.

Semaine 2

Durant la deuxième semaine, les enfants porteront main forte à Saperlipopette, Manolo et Scarlett pour déchiffrer le cahier du vilain Enzo que Manolo a trouvé. Ils partiront également à la recherche de la deuxième étoile.

Semaine 3

À la semaine trois, les enfants du camp de jour de L'Ange-Gardien vont découvrir et affronter toutes sortes d'animaux étranges. Ils exploreront la forêt secrète de L'Ange-Gardien pour tenter de retrouver la troisième étoile. Plaisir et découvertes sont au rendez-vous !

Semaine 4

En ce qui concerne la semaine quatre, les enfants exploreront l'univers du cirque ! Une histoire des plus rigolote amènera Saperlipopette, Manolo et Scarlett à se déguiser en personnages de cirque et ceux-ci auront besoin des jeunes de L'Ange-Gardien pour accomplir une mission d'une importance capitale.

Semaine 5

Durant la semaine cinq, à L'Ange-Gardien, on cuisine ! Saperlipopette, Manolo et Scarlett ont besoin de l'aide des jeunes pour concocter une recette aphrodisiaque assez puissante pour distraire leurs ennemis, Enzo et Igor. Ça promet !

Semaine 6

En cette sixième semaine, nos trois personnages feront appel à une voyante-sorcière-magicienne pour leur donner un coup de main dans leur mission, celle de récupérer les sept étoiles tombées dans la ville de L'Ange-Gardien. Bien entendu, la voyante-sorcière-magicienne aura besoin de l'aide de nos jeunes. Magie et surprises seront présentes !

Semaine 7

En cette septième et dernière semaine, les personnages, accompagnés des enfants du camp de jour de L'Ange-Gardien, tenteront de prouver à leur pire ennemi, Enzo, que l'amitié, la coopération et la gentillesse doivent primer avant tout. Vont-ils réussir à dénicher la dernière étoile pour que leur mission de l'été soit accomplie ?